

# La Ligne Aide Abus Aînés souligne son 5<sup>e</sup> anniversaire cette année!

**Vous êtes témoins d'une situation de maltraitance envers une personne âgée?** La maltraitance envers les personnes âgées est une réalité complexe qui peut être présente dans tous les milieux, mais elle est souvent gardée sous silence, peu reconnue et peu dénoncée.

Certains indices peuvent révéler une situation de maltraitance (p. ex. ecchymoses, blessures inexplicables, perte de poids subite, repli sur soi, dépression, transactions bancaires inhabituelles, disparition d'objets de valeur).

Un indice observé n'est toutefois pas nécessairement lié à de la maltraitance. Il faut toujours évaluer la situation.



Que vous soyez une personne âgée en situation de maltraitance, un proche, un intervenant ou un témoin préoccupé par une situation de maltraitance potentielle, en appelant à la Ligne Aide Abus Aînés, vous pouvez compter sur une équipe professionnelle pour vous offrir de l'écoute, du soutien, de l'information et vous orienter vers les ressources appropriées à votre situation.

## **Mise en situation**

Vous avez fait la connaissance de Suzanne au centre de loisirs pour aînés de votre quartier il y a deux ans et vous avez développé une relation d'amitié. Depuis quelques semaines, vous remarquez qu'elle s'absente souvent des activités auxquelles vous aviez l'habitude de participer. La dernière fois que vous l'avez vue, elle semblait préoccupée et fatiguée. Vous êtes inquiet pour Suzanne mais vous hésitez à lui en parler.

## **Conseils : Ce que vous pouvez faire si vous pensez qu'une personne âgée vit une situation de maltraitance**

- Être à l'écoute. Ne pas juger ou sauter à des conclusions hâtives.
- Encourager la personne âgée à s'affirmer. Les gens sont plus enclins à agir lorsqu'ils préparent eux-mêmes leur plan.
- Éviter de prendre en charge la situation sans l'accord de la personne que vous tentez de soutenir. Si elle ne veut pas d'aide, respecter son choix.
- Éviter de démontrer de la frustration si l'aîné insiste que tout va bien. Les personnes en situation de maltraitance cherchent parfois à protéger la personne qui les maltraite parce que c'est une personne qu'elles aiment inconditionnellement et de qui elles ne veulent pas être séparées.
- Éviter de confronter la personne que vous soupçonnez de maltraiter. Une telle action peut mener à des représailles contre l'aîné.

- Demander s'il y a une personne à qui l'aîné souhaiterait parler (un médecin, un prêtre, un travailleur social, un planificateur financier, une infirmière à la résidence).
- Proposer de rechercher les services locaux qui sont accessibles dans son secteur.

*Garder en tête que vous n'avez pas à résoudre le problème.  
Vous pouvez simplement demander à la personne aînée :*

**« Est-ce que ça va? Voulez-vous en parler? Que puis-je faire pour vous aider? »  
Vous croyez vivre une situation de maltraitance ou en être témoin? Ne restez pas seuls!  
N'hésitez pas à communiquer avec la Ligne Aide Abus Aînés pour parler ,  
de ce que vous vivez ou constatez.**



La ligne **1-888-489-2287**  
**Aide Abus Aînés**  
[www.aideabusaines.ca](http://www.aideabusaines.ca)

La Ligne AAA est une ligne téléphonique provinciale spécialisée en matière de maltraitance envers les aînés. Depuis le 1er octobre 2010, elle offre des services confidentiels, anonymes, bilingues et accessibles sans frais pour l'ensemble du Québec 7 jours sur 7, de 8h à 20h, et ce, tout au long de l'année. Depuis son ouverture, la Ligne AAA a traité plus de 20 000 appels en provenance de la population. En moyenne, 35% des appels traités à la Ligne AAA proviennent des personnes aînées elles-mêmes, 35% d'un membre de la famille et 10% d'amis ou de voisins.

**Si vous craignez pour la vie, la sécurité ou le bien-être d'une personne, communiquez sans hésiter avec le 911.**